9, rue du Collège, 3 coupes tissus; Robert, rue du Collège, 2 statuettes porcelaine; Guillion, rue du Vieil-Abreuvoir, à Samovar; M. Leroy, Grand'Rue, 1 porte-parapluie; Deschamps Srs, 13, rue du Bois, robes et tabliers; Dumoulin-Dubruyne, 61, rue de Lannoy, 2 bons de 5 fr.; Houset-China, 41, rue Boucher-de-Perthes, 1 lot articles layette; L. Deltête, 13, rue d'Inkermann, bon pour une promenade en auto.

Erratum. 4e liste: C'est la Maison Dupuis et Pennel, qui offre 5 sacs de 50 kilos de charbon livrés à domicile.

Le concours des bébés. — La première journée

Le premier concours des bébés en-dessous de six mois, a eu lieu hier, vendredi, dans les salles de vente de la Chambre de Commerce (mises gracieusement à la disposition des organisateurs par la Chambre de Commerce), sous la présidence de M. le président du Syndicat médical, entouré des docteurs qu'il avait désignés.

Le nombre des enfants qui ont été examinés fut de 123. En voici les résultats :

Garçons. — 1er prix ex-aequo: Lucien Devitte et Albert Look; 3e Maurice Denève; 4e Roger Monnier; 5e Jean Delacochy; 6e Albert Raeymackers; 7e ex-aequo, Eloi Dubar et André Spilers; 8e ex-aequo, Charles Gilmet et Alfred Quivron; 9e Edmond Cuvelier. Le jeune André Retur ayant eu le même pointage que les lauréats ci-dessous et n'ayant pas l'âge pour concourir, le jury le déclare hors concours.

Les bébés suivant obtiennent un diplôme: René Wilfart, Xavier Guilly, Georges Frelin, Louis Debela, Arthur Axters, Emile Scholz, Jacques Grousses, Albert Lepoutère, Maurice et Roger Decruyenaerre, Léon Plateau, Roland Rachez, André Blonde, Florimond Vanhessches, Robert Allinckx, René Bulteau, André Prévost, François Bradt, Maurice Viardot, Fernand Lalière, Victor Turpin, Gérard Vandaele, Henri Cavrette.

Filles. — 1er Rose Bailleul; 2e Noëla Marilleson; 3e ex-aequo, Gisèle Fruit et Denise Lemaitre; 5e Madeleine Vanderbecken.

Les bébés suivants obtiennent un diplôme: Marie Guilly, Germaine Petitberghein, Madeleine Péron, Léa Defoer, Germaine Désir, Marie Beun, Suzanne Duquesne, Marie Picavet, h.c., Marie Vandaele, Anne Baussart, Marie Leblanc, Lucienne La Rose, h.c., Julienne Catteau, Lucie Groes, h.c., Marguerite Vandewelde, Janine Deloca, Mariette Derickler, Emilienne Coupe, h.c., Julia Dervaux, Gisèle Phisel, h.c., Madeleine Descampe, Madeleine et Simonne Coussement, Marie et Odette Laloustte, Lucienne Benier, et Hélène Seys.

Nous rappelons aux mères que la deuxième journée du concours aura lieu aujourd'hui, à 16 h., dans les mêmes locaux et toujours sous la présidence du corps médical de Roubaix.

Les voitures seront déposées dans le hall de la Chambre de commerce, Grand'Place.

— **La Jeanne-d'Arc**, société de secours mutuels. — Un membre de la commission sera samedi à 19 h. 30, au siège, 46, boulevard Gambetta, à la disposition des sociétaires désirant faire inscrire leurs enfants. Réunion pour remise des ballons dimanche à 10 h. 30, au siège.

— **Société l'Ancienne.** — La société prêtant son concours à la Fête des Mères, tous les gymnastes sont convoqués pour dimanche à 10 h. 30, au local, tenue d'été. Un billet de tombola sera remis à chaque gymnaste présent.

La circulation des véhicules sur la Grand'Place

La Mairie nous prie d'insérer ce qui suit :

Par suite de la fête qui a lieu sur la Grand'Place, dimanche prochain, 25 juin, la circulation des automobiles, voitures, etc., qui fait habituellement devant l'Hôtel de Ville, se fera momentanément, de 11 h. à 13 h., dans un sens par la rue du Château; dans l'autre sens, par la rue Neuve et la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Les Concours du 14 Juillet

JURYS

La Mairie nous communique :

Nous avons donné le détail de toutes les catégories d'amateurs et professionnels, qui pourront se disputer les 6.200 francs de prix attribués aux concours de chant, de déclamation et de théâtre qui auront lieu le 14 juillet prochain. Il n'est pas douteux qu'étant donné les conditions dans lesquelles se produiront tous les éléments, les concours obtiennent, cette année, le plus grand succès, tant par le nombre que par la valeur des concurrents.

Le Comité organisateur attire tout particulièrement l'attention des sociétés chorales et des groupements lyriques, sur la partie « Opéras, opéras-comiques et opérettes en un acte, ou sélection d'œuvres ». Il apparaîtra certainement à tous, combien peuvent être utiles à nos nombreux chanteurs roubaisiens, le maintien et plus encore le développement des concours de ce genre ; nul doute qu'il ne soit entendu et compris. La mention portée sur l'affiche : « pour quatre personnages et plus » ne s'applique qu'aux drames, comédies et pièces militaires.

Voici, par salle, la composition des différents jurys :

Hippodrome-Théâtre. — Fines comédies, opéras, opérettes. — Président : M. Paul Douai ; membres : MM. Hugo Fontaine, professeur au Conservatoire; Georges Bizard, Samuel Goffin de Félice, Benjamin Hemebelle, Edmond Inglebert, Pianiste, Mme Bulté-Carpentier.

Foyer des Amicales, rue d'Alsace (grande salle) — Drames, comédies et pièces militaires. — — Président : M. Paul Samain; membres : MM. Marcel Benet, ex-grand premier rôle; Georges Cornet, Félix Cauterman, Auguste Fougerat.

Foyer des Amicales (petite salle). — Déclamation. — Président : M. Raoul Dezeux; membres : MM. Jules Sagot, Auguste Watteau, Arthur Duhamel, Henri Ginterdaele.

Salle du Conservatoire, rue de Soubise. — Grand lyrique. — Président: M. Louis Dewispelaere ; membres : MM. Hugo Fontaine et Bacquart, professeur au Conservatoire; MM. Alphonse Liégeois et Etienne Deroubaix; pianiste : Mme Dewispelaere-Roussel.

Salle « La Paix », boulevard de Belfort. — Chanteurs à voix et première division lyrique. — Président : M. Léon Brassart; membres : MM. Jules Florin, Albert Somveille, Arthur Liagre, Achille Lodewyck. Pianiste : Mme Hennebelle-Penez.

Casino-Théâtre, Grande-Rue. — Comiques. — Président, M. Géo Desquiens; membres : MM. Lermel, ex-grand premier comique au théâtre ; Louis Foelix, Jean Monnier, Octave Vandekerkhove. Pianiste, M. Fernand Wattrelos.

DÉCLAMATION

Il était indispensable de rapprocher la déclamation du théâtre, afin de permettre à tous les amateurs qui se produisent en comédies de pouvoir également s'inscrire en déclamation. Pas de théâtre sans diction, l'un est le complément de l'autre; se trouver aux mêmes heures ou différents endroits est un problème difficile à résoudre; c'est pourquoi aura lieu, rue d'Alsace, 42, au Foyer des Amicales (grande salle), le concours de drames, comédie et pièces militaires et, dans le même local (petite salle), le concours de déclamation ; les concurrents auront, de ce fait, toutes les facilités.

Voici les prix attribués pour la déclamation :

Section des tout petits. — Dramatique : 1er, 6 fr.; 2e 5 fr.; 3e 4 fr. — Comique : 1er 6 fr.; 2e 5 fr.; 3e 4 fr.

Première division. — Dramatique : 1er 20 fr.; 2e 16 fr.; 3e 12 fr.; 4e 10 fr.; 5e 8 fr. — Comique: 1er 20 fr.; 2e 16 fr.; 3e 12 fr.; 4e 10 fr.; 5e 8 fr.

Division d'excellence. — Dramatique : 1er 40 fr. 2e 30 fr.; 3e 20 fr.; 4e 15 fr. — Comique : 1er, 40 fr.; 2e 30 fr.; 3e 20 fr.; 4e 15 fr.

Demoiselles et dames. — Dramatique : 1er 25 fr. 2e 20 fr.; 3e 15 fr.; 4e 10 fr. — Comique : 1er 25 fr.; 2e 20 fr.; 3e 15 fr.; 4e 10 fr.

Section mixte avec adaptation musicale. — 1er 40 fr.; 2e 30 fr.; 3e 20 fr.

Les concurrents de cette catégorie pourront, s'ils le désirent, se faire accompagner et par la pianiste (Mme Bulté-Carpentier), et par des instruments à corde.

Section d'honneur d'excellence. — Dramatique: Prix unique : 40 fr.

Concourent le même jour en section d'honneur : les lauréats 1ers prix excellence (hommes et dames) et section avec adaptation musicale. Par conséquent, tous les concurrents de ces trois sections devront préparer un second morceau.

Division d'honneur. — Dramatique : Prix unique : 50 fr. — Comique : prix unique: 50 fr.

S'inscrivent dans cette division, les 1ers prix section d'honneur (hommes et dames), des années précédentes ainsi que les grands lauréats d'avant-guerre.

— LE PAVOISEMENT. — Répondant à l'appel du Comité catholique de Roubaix qui, par affiche, avait demandé de pavoiser à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur, de nombreux Roubaisiens avaient arboré, vendredi matin, leur drapeau. De ci, de là, des bannières avec attributs religieux, mêlaient leurs couleurs à celles du drapeau national.

DIRECTIONS THEATRALES. — Nous apprenons que les Conseils municipaux de Calais et de Denain ont désigné, pour la direction de leurs théâtres (saison 1922-1923), M. Paul Douai, directeur du Grand-Théâtre-Hippodrome de Roubaix (Partie lyrique).

De même, le Collège communal de Tourcoing, se rappelant la saison exceptionnellement brillante de 1920-1921, a de nouveau fait appel à M. Paul Douai pour la direction de son théâtre pendant la prochaine saison.

Nous adressons nos sincères félicitations à l'actif et sympathique impresario.

LA FETE DES AVEUGLES ET MUTILÉS — Le Comité nous prie d'insérer :

Les personnes possédant des numéros gagnants des diverses tombolas tirées à l'occasion des fêtes de la semaine dernière, et qui n'auraient pas encore retiré leurs lots, sont priées de vouloir bien le faire avant jeudi prochain 27. Passé cette date, ils resteraient acquis à l'œuvre.

Voici les numéros qui n'ont pas été réclamés : Journée du jeudi 15 juin : 2e lot : une cape d'enfant, n° 2.032; 3e lot : un lot de brosses, n° 3.404; 5e lot : une robe de fillette, n° 481.

Journée du dimanche 18 juin : 5e lot : un manteau de dame, n° 3.978; 10e lot : une blague à tabac, n° 5.032; 27e lot : un lot de brosses, 5.806; 30e lot : un lot de brosses, n° 5.365.

L'ASSEMBLÉE GENERALE DE L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, A ESTAIMPUIS. — Demain, dimanche, au Pensionnat d'Estaimpuis, se tiendra la 26e assemblée générale de l'Association des Anciens Elèves, sous la présidence de M. le chanoine Dutoit, secrétaire général des Facultés Catholiques de Lille.

MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1870-71. — Nous apprenons la mort, survenue vendredi, à l'Hospice de Blanchemaille, de M. Oscar Crépieux, ancien combattant de 1870-71.

Ses funérailles auront lieu lundi, à 15 h., en l'église Notre-Dame.

UN HOTEL suivant l'hygiène, avec un vrai restaurant de régime : ce vœu de tous les clients de Vichy vient d'être réalisé, au sein de la grande ville d'eaux, sous le contrôle éclairé du Docteur Dausset, qui dirige l'Hôtel Radio. 92180d

LA CHORALE « LA FRATERNITÉ » A TRESSIN. — Répondant à l'invitation de M. l'abbé Meurisse, le dévoué curé de Tressin, la chorale « La Fraternité » chantera, à l'occasion de la fête de l'Adoration dans cette paroisse, la messe à trois voix de Gounod, sous la direction de son chef, M. H. Losfeld. Elle y sera accompagnée par M. H. Peers, organiste de la paroisse du Saint-Rédempteur. Tous les membres sont priés de se trouver à 8 h. au Cercle, boulevard de Mulhouse, 51. Le départ aura lieu à 8 h. 30.

HALLE FLIPO. — Beurre qualité 1er choix, 12 fr. Petits jambons fins cuits, 11 fr. Fromages: Gruyère. Chester extra, Hollande, bleu, etc., prix avantageux. Vin rouge, 1.90; blanc, 2.50. Biscuits très fins, 8 et 9 fr. Pain d'épices, 3 et 3.50. Café supérieur, 8.50. Margarine, 4.25. 92193d

LA VENTE DE LA VIANDE FRAICHE. — Voici, pour la semaine du 24 au 30 juin, les prix de la viande fraîche de boucherie :

Bœuf. — 1re catégorie : A. Filet : 1re qual., 18.00; 2e, 17.00; 3e, 15.50; aloyau sans os : 15.50, 12.50, 11.50. — 1re catégorie : B. Avec os : 9.00, 7.50, 7.00; sans os : 11.70, 9.70, 9.00. — 2e catégorie : B. Train de côtes : 9.00, 7.30, 6.50; C. Sans os : 11.70, 9.50, 8.80; D. Plat de côtes, etc. : 7.50, 5.50, 4.00; épaule : 7.50, 5.50, 4.00; E. Sans os : 10.00, 7.50, 6.00. — 3e catégorie : 4.50, 3.00, 2.00.

Veau. — 1re catégorie : 1re qual., 12.50; 2e, 9.50; 3e, 9.00. — 2e catégorie : 10.50, 8.50, 7.50. — 3e catégorie : 9.50, 7.00, 6.00.

Moutons. — 1re catégorie : 14.00, 12.00, 9.00. — 2e catégorie : 11.50, 9.00, 6.00. — 3e catégorie : 6.00, 4.00, 2.30.

Porc. — 1re catégorie : 1re qual., 12.75; 2e, 9.00. — 2e catégorie : 10.00, 7.50. — 3e catégorie : Poitrine : 9.50, 5.50; tête, jambettes : 5.00, 2.50.

ACHETEZ où on donne **Timbres-Violets.** 91896
PEAUX CHAMOIS. Devos, 19, Gde-Rue. 758-3

UNE PLAINTE POUR COUPS. — Mme Blanche Delcroix, 45 ans, rue d'Inkermann, 45, a porté plainte à M. le commissaire de police du 2e arrondissement contre une personne qui l'aurait frappée à la suite d'une discussion.

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de MM. Alfred Couteau, 29 ans, demeurant à Saint-Amand, pour excès de vitesse en auto; François Donchant, rue Pellart, 40, pour défaut d'éclairage à son vélo.

CROIX

La remise du drapeau aux Combattants belges

DIMANCHE 25 JUIN, GRAND'PLACE

Demain dimanche, 25, les habitants de Croix-Wasquehal fêteront les Combattants Belges de la guerre 1914-1918, à l'occasion de la remise d'un drapeau à la section de Croix-Wasquehal.

Les membres de la section se réuniront au local, à 7 h. 45, pour assister en corps à la bénédiction du drapeau, ainsi qu'à la messe célébrée à l'intention des soldats belges de Croix et environs tombés au champ d'honneur.

La réunion des quêteurs et quêteuses se fera, au siège, rue Mirabeau, 66, à 8 h. du matin.

La musique militaire du 3e de ligne de Gand, arrivera en gare à 9 h. 30. Composée de 75 exécutants, et dirigée de main de maître par M. Julien Vercauter, après la remise du drapeau, Grand'Place, à 15 h., la musique militaire donnera, à 17 h., un concert, dont voici le programme :

« Fest March », marche de concert (Linche) ; « Le dernier jour de la Terreur », ouverture (Litolff) ; « Samson et Dalila », fantaisie (Saint-Saëns); « La dernière sérénade », pour saxophone alto (soliste M. Groetart), par M. Vandewalle (arrangé par M. J. Vercauter); « Ballet de Sylvia », suite d'orchestre : a) Les chasseurs ; b) Valse lente; c) Pizzicati; d) Cortège de Bacchus (par Delibes).

Le cortège

Le départ du cortège aura lieu Grand'Place à 15 h. 30. Ce cortège comprendra les sociétés suivantes :

Groupe cycliste du Cyclo-Club Croisien, Harmonie municipale de Croix, Société de gymnastique « La Patriote » de Croix; Section de Wasquehal de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens; Union Chorale de Croix; Société de gymnastique « La Croisienne »; Section de Flers-Breucq de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens; Musique militaire du 3e de ligne, de Gand; Sections de Croix et environs, Lille, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos des Combattants belges; Société de gymnastique « Les Alpins », de Croix; Trompettes « La Renaissance » de Croix; Char aumônière.

Itinéraire du cortège

Ce cortège suivra l'itinéraire suivant :

Grand'Place, rue de la Gare, boulevard Emile-Zola, rue de Chicago, rue de l'Ermitage, contour Saint-Pierre, rue Kléber, rue Jean-Jaurès, place de la République, Grand'Place (dislocation).

— **Union Chorale de Croix.** — Réunion de la Commission dimanche 25, à 8 h. 30, pour la réception de la musique, à la gare. A 14 h., réunion des sociétaires rue Mirabeau, 66. Se munir de l'insigne.

— **La Patriote de Croix.** — Répétition des membres pour le défilé aujourd'hui samedi, au local. Réunion au local dimanche, à 14 h. 15.

RETOUR DE CORPS DE SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE. — La Mairie a été avisée du prochain retour en gare de Croix-Wasquehal des corps de deux soldats morts pour la France : Henri Bailleul, caporal au 9e B. C. P., et Jean Valès, soldat au 16e B. C. P., dont les familles demeurent respectivement place de la République, 25, et rue Faidherbe, 10.

WASQUEHAL

RETOUR DU CORPS D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Mercredi prochain 28 juin, arrivera en gare de Croix-Wasquehal, le cercueil contenant les restes du soldat Louis Beauvoise, du 1er R. I. T., mort pour la France à Ville-sur-Cousance et dont la veuve habite Wasquehal, 72, rue de Tourcoing. La date des funérailles de ce brave sera fixée ultérieurement.

AU PROFIT DE L'HARMONIE « LA JEUNE FRANCE ». — On nous prie d'insérer :

« La Commission de l'Harmonie « La Jeune France » rappelle aux amateurs que c'est dimanche prochain 25, que sera donné, dans plusieurs estaminets de la commune, un concours de dés au profit de la caisse de la société et en vue de l'achat d'instruments et d'uniformes pour les musiciens. 450 francs de prix seront remis aux vainqueurs. »

FRATERNELLE des COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Section du Centre et du Capreau. — On nous prie d'insérer :

« Répondant à l'aimable invitation qui lui a été adressée, la section assistera, dimanche 25 juin, aux fêtes organisées à Croix à l'occasion de la remise d'un drapeau aux Anciens Combattants Belges.

» La Commission compte, à cette occasion, sur la présence de tous les adhérents qui pourraient se rendre libres et les invite à se réunir à leurs sièges respectifs, à 14 h. Des jetons de présence seront distribués à tous les membres participants. »

LES CHEMINS DE HALAGE SONT INTERDITS AUX CYCLISTES. — Un procès-verbal a été rédigé, par la gendarmerie, à la charge de M. Maurice Castelain, 19 ans, marchand de beurre, à Croix, pour circulation à vélo sur le chemin de halage du canal.

WATTRELOS

LE CONCOURS DE CHANT DU 14 JUILLET. — La mairie nous prie d'insérer :

Comme les années précédentes, un concours de chant aura lieu le 14 juillet. En voici le programme :

A 9 heures. — 1re catégorie, ténors; 2e catégorie, barytons et basses; 3e catégorie, genre et chanteurs à voix; 4e catégorie, comiques et grimes. Dans chacune de ces catégories, 3 prix : 20, 15 et 10 fr. — Dames : une seule catégorie, 3 prix : 20, 15 et 10 fr.

A 14 h. — Concours d'excellence. — 1re catégorie, ténors; 2e catégorie, barytons et basses; 3e catégorie, genre et chanteurs à voix; 4e catégorie, comiques et grimes. — Duos lyriques, duos comiques. (Les dames sont admises au concours. — Dans chacune de ces catégories, 3 prix : 30, 25 et 20 francs.

Concours d'honneur offert aux 1ers prix de 1921 et des années précédentes et aux chanteurs ayant un 1er prix d'excellence en 1922. — 1re catégorie, ténors, barytons et basses; 2e catégorie, genre et chanteurs à voix; 3e catégorie, comiques grime ou travesti. — Prix unique, 40 fr. dans chaque catégorie.

Il n'y a pas de morceaux imposés; les concurrents sont tenus de chanter deux morceaux au choix. Les exemplaires des morceaux seront déposés au Secrétariat de la Mairie, où les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 8 juillet, à 18 h. Il est expressément défendu de chanter d'autres morceaux que ceux déposés. Les concurrents doivent être domiciliés à Wattrelos; ils ne peuvent se présenter que dans une seule catégorie. Les décisions du jury seront sans appel.

La proclamation des prix aura lieu après chaque concours.

Il ne sera pas accordé de prix supplémentaire dans les différentes catégories. Le piano sera tenu par Mme Ancelle, 1er prix du Conservatoire de Lille, qui se tiendra à la disposition des chanteurs le jeudi 13 juillet, de 19 à 21 h., salle Vincent Varasse, pour les répétitions.

La distribution des prix se fera le dimanche 16 juillet, salle Steux, de l'Alcazar, rue Carnot.

Tous les lauréats devront produire un morceau primé.

RETOUR DE CORPS DE SOLDATS. — Le 29 juin prochain, par le train de 10 h., arriveront en gare de Wattrelos, les corps de MM. Henri Leclercq, du 161e R. I., et Vital Debyttère, ambulancier au 43e R. I., morts pour la France.

A LA MAIRIE. — Le mercredi 28 juin, à 19 h. 30, réunion du Comité de la Caisse des Ecoles et des diverses commissions de la fête des écoles.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES. — Section de Wattrelos. — Les membres de la section de Wattrelos sont invités à participer à la manifestation organisée le dimanche 25 juin, par la section de Croix de la F.N.C., à l'occasion de la remise de son drapeau. Réunion au siège à 13 h. 15, pour le départ. Rassemblement à Croix, 66, rue Mirabeau, à 14 h. 30.

LA FETE DES ECOLES LAIQUES. — On nous communique le programme de la Fête des Ecoles, qui aura lieu le 2 juillet. On sait que cette fête est organisée par le Comité de la Caisse des Ecoles, sous les auspices de la Municipalité et la présidence de M. l'Inspecteur de l'enseignement primaire, avec le concours du personnel enseignant, de l'Orphéon Scolaire et des sociétés de la ville.

Samedi 1er juillet : Distribution de gâteaux aux élèves des écoles publiques; salves d'artillerie.

Dimanche 2 juillet : A 11 h., Grand'Place, concert par l'Harmonie « Les Enfants de la Lyre » et l'« Union Chorale. — A 12 h. 30, à l'Hôtel de Ville, banquet par souscriptions, sous la présidence de M. Prot, inspecteur. — A 14 h. 30, rue de l'Industrie, formation du cortège des écoles et des sociétés. — A 15 h., défilé, rue du Moulin, Grand'Place et rue Jean-Jaurès. — De 15 à 23 h., au jardin public, attractions diverses et concerts. Fête de gymnastique par les sociétés « La Gauloise » et « La Patriote ». Pendant le festival : Concours public de distance par ballons, avec carte postale; concours de tir à la carabine; concours de pêche à la ligne (pêche merveilleuse); tirage d'une loterie-tombola; jeux divers. — Prix d'entrée au terrain de la fête, 0 fr. 50.

UNE SERIE DE CONTRAVENTIONS. — La police a dressé huit contraventions à charge de cyclistes qui roulaient à vélo sur les trottoirs; contre M. Achille Dubus, rue Négrier, 4, pour divagation de chiens sur la voie publique, et contre Marie Delcroix, pour défaut de feuille d'immatriculation et de carte d'identité.

EN TRAVAILLANT. — Aux établissements Kuhlman, M. Emile Nys, 28 ans, a été atteint de brûlures étendues et profondes à la face et aux membres inférieurs, produites par de l'acide nitrique. L'incapacité de travail sera de 40 jours au moins.

LANNOY

CONCOURS ET EXPOSITIONS AGRICOLES DU 25 JUIN. — Les inscriptions pour le banquet de la fête agricole, sont reçues à la mairie de Lannoy, où tous renseignements peuvent également être fournis, pour les concours et expositions du dimanche 25 juin.

LYS

UNION DES MUTILÉS ET REFORMÉS (Section de Lys, Lannoy et Touffers). — Réunion générale dimanche 25 juin, à 17 h., chez M. Pierre Thoeye, rue de la Mairie.

MEN

POLICE DU ROULAGE. — Pour abandon d'attelage sur la voie publique, François Delcambre, domestique à Roubaix, a fait l'objet d'un procès-verbal.

C'EST DEFENDU. — Pour avoir circulé en vélo sur un trottoir interdit, Victor Breton, apprêteur, a été gratifié d'un procès-verbal.

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE se réunira au local, chez M. Delacroix, au Petit-Lannoy, dimanche, à 14 h. 30, pour prendre part à la remise de la plaque commémorative au Monument des enfants de Sailly morts pour la France.

LA SECTION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS se rendra également à Sailly, dimanche, pour prendre part à cette cérémonie.

ANNAPPES

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Aux établissements de M. Lecomte, fabricant de déchets, une tireuse, Mlle Sophie Guédin, 28 ans, s'est piqué profondément en triant du déchet. Piqûre infectée à l'index, nécessitant un repos de 6 jours.

ASCQ

IL FAUT ETRE EN REGLE. — Pour défaut d'appareil sonore à son vélo, J. Desmulliez, de Forest, a été gratifié d'un procès-verbal.

SAILLY

EN L'HONNEUR DES ENFANTS DE SAILLY MORTS POUR LA FRANCE. — Le Conseil municipal recevra, à la mairie, dimanche 25 juin, à 15 h. 30, les sociétés des Mutilés et Réformés, et de gymnastique, qui viendront déposer une plaque commémorative au monument des enfants de la commune morts pour la France.

A l'issue de la cérémonie, la société de gymnastique exécutera le programme suivant : Mouvements d'ensemble, par les pupilles et adultes; démonstration de boxe par les adultes; pyramides, par les pupilles et adultes.

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira samedi 24 juin, à 19 h. A l'ordre du jour : Examen du compte administratif; budget additionnel 1922 et budget primitif de 1923; demande d'assistance.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu le 29 juin, à 15 h., à la Mairie.

LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS se réunira dimanche, 25 juin, à 15 h., au siège, chez M. E. Lefebvre, pour accompagner les sociétés d'Hem, au monument commémoratif.

FOREST

LA DUCASSE, qui aura lieu dimanche 25 et lundi 26, s'annonce cette année pour être des plus brillantes. Déjà, de nombreux forains sont installés. Comme les années précédentes, le bal aura lieu ces deux jours, à 19 h. 30, à la Maison commune.

CHERENG

ECHARDONNAGE OBLIGATOIRE. — Conformément aux instructions préfectorales, il est rappelé aux habitants que l'échardonnage doit être complètement terminé, dans la commune, pour le 25 juin au plus tard. Passé ce délai, des contraventions seront dressées à la charge de ceux qui auront négligé de se conformer à cette mesure.

CYSOING

L'INCENDIE DE CAPPELLE. — Une arrestation. — A la suite de l'incendie de deux meules de paille lui appartenant, M. Caby, cultivateur à Cappelle, avait déclaré à la gendarmerie qu'il attribuait le sinistre à la malveillance. Au cours de l'enquête, les gendarmes ont opéré l'arrestation du domestique du cultivateur, Robert Desmons, 22 ans, habitant Cappelle. L'inculpé a avoué être l'auteur des deux incendies, dont l'un est survenu au même propriétaire. Il y a quinze jours environ. Desmons a été écroué et sera transféré à la maison d'arrêt de Lille.

MOUCHIN

AU PROFIT DU MONUMENT. — Un carrousel attelé, pour hommes et dames, est organisé pour le dimanche 16 juillet. Les recettes seront consacrées à l'érection, dans la commune, d'un monument à la mémoire des soldats morts pour la Patrie.

300 francs de prix seront distribués.

ASTRA
Comme du beurre !...
J. MOTTE & Cie, YVETOT (S.-I.)

TOURCOING

AUJOURD'HUI SAMEDI 24 JUIN:

HIPPODROME. Aujourd'hui soirée. 91665

Caisse d'Epargne, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bains municipaux: de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. 30.

Jardin public, rue Nationale: de 9 h. à 21 h.

Jardin botanique, rue de Guisnes: de 14 à 21 h.

Hôtel de Ville: bureaux ouverts au public, de 10 h. à midi; fermés l'après-midi.

Bibliothèque communale: de 9 h. à midi.

Foyer de l'Union Franco-Américaine: à 20 h., fête des Mères.

LE RETOUR DE NOS MORTS

Nouvelle arrivée de huit corps tourquennois

Lundi prochain, à 10 heures très précises, huit corps de soldats tourquennois seront transportés solennellement dans la salle des Hospices, rue de Tournai, transformée en chambre funéraire, d'où ils seront dirigés ultérieurement sur les cimetières de la ville.

Rendez-vous des délégations officielles et des groupements d'anciens militaires invités par l'administration municipale, à 9 h. 45, gare des voyageurs.

Les habitants de Tourcoing auront à cœur de venir rendre hommage à la mémoire de leurs compatriotes, morts glorieusement pour la France.

FUNERAILLES DE MORTS GLORIEUX

Lundi, 26 juin, à 14 h. 30, en l'église Saint-Christophe, auront lieu les funérailles de morts glorieux :

— Albert Bossut, du 117e R.A.L., décédé le 10 août 1917, à Verdun, et dont la famille habite rue d'Anvers, 113.

— Liboire Stocq, du 43e R. I., mort le 13 mars 1916, à Verdun. Sa famille demeure rue de la Tossée, 92.

— Victor Tibodo, caporal au 161e R. I., décédé au Mort-Homme (Verdun), le 3 mai 1916. Sa mère habite rue Marceau, 29.

— Jules Vandevenne, soldat au 19e R. A., médaillé militaire et croix de guerre, décédé à Verdun le 26 juin 1916. La famille habite 4, rue de Mons.

Réunion à 14 heures, au dépositoire, salle de l'Hospice, rue de Tournai.

Pour les familles nombreuses

Le Comité de l'Union nous prie d'insérer la communication suivante :

Il est rappelé aux familles nombreuses ayant quatre enfants au-dessous de treize ans et qui ne se sont pas encore fait inscrire pour la répartition de la recette qui sera faite le dimanche 25 courant (Fête des Mères de Famille) qu'il est absolument indispensable pour elles de se présenter aujourd'hui samedi de 13 h. 30 à 19 h., dernier délai, à la permanence, 1 bis, rue de Renaix, munies de leur livret de famille et de toute pièce justificative de leur nationalité française. L'inscription d'aujourd'hui sera la dernière à laquelle il sera procédé. Aucune inscription ultérieure ne sera admise pour quelque cause que ce soit. Le Comité rappelle que cet avis s'adresse à toutes les familles adhérentes ou non aux Unions des chefs de familles nombreuses

Le Comité des Cd.F.N. invite par le présent avis les familles nombreuses de Tourcoing à assister au concert qui leur sera offert gratuitement le dimanche 25 juin, à 16 h. précises, dans la salle des fêtes de la Maison des Œuvres, 18, rue de Tournai. Des places seront réservées pour les vendeuses d'insignes munies de leur carte d'identité et pour Mmes les directrices et adjointes des écoles primaires officielles et libres de Tourcoing. Le programme de ce concert spécialement préparé par la troupe « Comœdia » et le « Club Symphonique Tourquennois » donnera toute satisfaction aux parents et à leurs enfants. Les portes seront ouvertes à partir de 15 h. 30.

Le festival international de musique des 13, 14 et 15 août

Nous recevons la communication suivante:

Tous les cafetiers et commerçants des quartiers de l'Epidème et Tossée sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu chez M. Albert Dhaze (angle des rues de Roubaix et Balzac) aujourd'hui samedi 24 juin, à 20 h. précises. Délimitation des quartiers, ligne du chemin de fer.

Quartier de la Malcense. — La réunion constitutive a eu lieu chez David Mazure, sous la présidence de MM. Arthur Nys et Gaston Delecroix. Le Comité a été formé comme suit: président, MM. Emile Michelly; vice-président, Léon Houzet; secrétaire, André Dewerchin; secrétaire-adjoint, David Mazure; trésorier, Georges Baert; trésorier-adjoint, Paul Deconninck.

Nous invitons donc tous les commerçants des rues suivantes: de la Malcense, Moulin-Fagot, Chêne-Houpline, Tonkin, Vélodrome, Auber, Riga, Odessa, Arcole, Moscou, Prairie, Carvin, Amiral-Courbet, Belle-Vue, Pasteur, Verte, Condorcet, boulevard Egalité, rues Boiteaux, Avesnes, Chantilly, Bus, Casino, Saint-Pétersbourg, Cronstadt, à assister à une réunion qui aura lieu le 27 juin, à 8 h. précises, chez M. Michelly, 150, rue de la Malcense. Le Comité compte sur la bonne volonté de tous les commerçants du quartier, afin de faire revivre le petit commerce de la Malcense.

CHAMBRE DE COMMERCE

On nous transmet le compte-rendu analytique de la séance du 22 juin :

LE COMMERCE AVEC L'IRLANDE

M. le Président signale à l'attention des groupements industriels un avis par lequel M. L.-H. Kerney, représentant commercial de la République irlandaise à Paris (4, rue de la Terrasse), se met à la disposition des intéressés pour les renseigner sur les possibilités d'affaires avec l'Irlande.

UNE CROISIERE COMMERCIALE DANS L'AMERIQUE DU SUD

La Chambre de commerce accorde son patronage moral à la croisière du « Navire-Exposition » (Exposition flottante) qui doit partir à la fin de l'année pour visiter tous les grands ports de l'Amérique du Sud.

PREMIER GROUPEMENT ECONOMIQUE

M. le Président signale parmi les décisions prises dans la réunion du premier Groupement du 21 courant, un vœu en faveur de la mise en valeur des colonies françaises, une motion protestant contre l'inquisition fiscale et demandant le retour aux quatre vieilles contributions mises en rapport avec les modalités actuelles, toutes délibérations déjà votées par la Chambre de commerce.

LA LOI SUR LE RECRUTEMENT de L'ARMÉE ET LES FAMILLES NOMBREUSES

M. le Président entretien l'assemblée des démarches qu'il a faites auprès de M. Isaac et d'autres députés pour obtenir l'exemption de six mois de la durée du service militaire en faveur de l'un quelconque des fils de famille de cinq enfants, en demandant même de l'étendre, si possible, à deux fils quelconques de famille de six enfants et plus.

M. le Président communique la réponse qu'il a reçue de M. Isaac:

« La Chambre a adopté la disposition même que vous aviez en vue, c'est-à-dire la réduction à 12 mois du service de l'aîné des familles de cinq enfants, ou du puiné, si l'aîné ne se trouvait pas à même de bénéficier de cet avantage.

» Cet amendement représente le maximum de l'exonération qui pouvait être obtenue sans mettre le sort de la loi en péril et la teneur en avait été arrêtée après accord entre M. le Ministre de la Guerre, le rapporteur général et le groupe de protection des familles nombreuses de la Chambre. Le Gouvernement n'aurait d'ailleurs pas accepté de plus grandes concessions et il a posé la question de confiance sur ce point.

» L'adoption du principe de la réduction pour les aînés des familles de cinq enfants, malgré la réduction générale à 18 mois de la durée du service militaire, est donc un succès incontestable pour notre cause et un indice heureux des dispositions du Parlement à l'égard de la famille dont nous pensons que les effets se feront sentir dans la discussion des autres articles de la loi. »

L'ACCORD FRANCO-BELGE

Adoptant les conclusions d'un rapport de son président sur les pourparlers engagés en vue de la négociation d'un accord commercial franco-belge la Chambre de commerce décide de charger la Société Industrielle et la Fédération Industrielle de Roubaix-Tourcoing d'interroger chacun de leurs grands groupements sur les conditions de cet accord et en leur demandant de transmettre le plus tôt possible leurs avis et desiderata, à centraliser en vue d'une action commune.

ELEVAGE DU MOUTON DANS LES COLONIES

M. le Président annonce qu'une réunion des souscripteurs pour l'étude de l'élevage du mouton mérinos dans les colonies françaises a été tenue avant la séance et qu'un Comité a été nommé pour en poursuivre la réalisation. Ce Comité est composé de MM. Henri Dewavrin, Jules Segard, Dassonville-Dhalluin pour Tourcoing, et MM. Ernest Masurel et Louis Leclercq fils pour Roubaix.

**LE 30e ANNIVERSAIRE DE DIRECTION D